

Département du GARD Arrondissement d'Alès CRUVIERS-LASCOURS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CRUVIERS - LASCOURS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/2020 DÉLIBÉRATION N° 2020-03	
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 En exercice : 15 Présents : 12 Procuration : 3	L'an deux mille vingt et à 19 heures Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 18/05/2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie de Cruviers-Lascours (Salle du Parc), sous la présidence de Jean-Charles ALLEMAND Présents : Présents : ALLEMAND Jean-Charles, ANDRE Marie-Jeanne, CANAL Patricia, CEZAR Jocelyne, CHAUDOREILLE Eric, CONVERTINI Cédric, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, PONCET Christine, SAUVAGE Pierre, TOULOUZE Michel, Absent ayant donné procuration : MARTIN Vanessa pouvoir donné à COSTA Rémy DUBOIS Karine pouvoir donné à TOULOUZE Michel BUET Jean-Claude pouvoir donné à MILLOT Muriel Secrétaire de séance : TOULOUZE Michel
Date de la convocation : 18/05/2020	
Objet : Élection du Maire, 25/05/2020	

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur TOULOUZE Michel a été désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;
Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Deux assesseurs : Mesdames PONCET Christine et CANAL Patricia
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1 blanc

Majorité absolue : 8

A obtenu :

Monsieur FIARD Fabien 14 voix,

– Monsieur FIARD Fabien , ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

